

MOTION

C3N

Coordination des responsables des instances du CoNRS

Objet :

LA RECHERCHE FRANÇAISE EN DANGER.

LE COMITÉ NATIONAL LANCE UNE ENQUÊTE SUR LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE PUBLIQUE.

En 2013, la crise de l'emploi scientifique dans les organismes de recherche et les universités avait justifié que le Conseil scientifique du CNRS lance un cri d'alarme à la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Il lui était solennellement demandé de « ne pas associer son nom à une génération sacrifiée » de jeunes chercheurs.

Aujourd'hui cette situation s'est encore dégradée. La recherche publique tout entière est en péril. Des équipes de recherche prestigieuses, des laboratoires entiers, des universités, des établissements n'ont plus les moyens humains et financiers de travailler et de mener à bien leurs missions. Le nombre de chercheurs et d'ingénieurs et techniciens dans les organismes de recherche continue de diminuer et, pour la première fois, cette année, le nombre d'enseignants chercheurs baisse également, alors que le nombre d'étudiants devrait passer de 2,5 à 3 millions d'ici 2020.

Depuis 2010, la recherche publique vit au rythme de ses restructurations (COMUE, universités fusionnées), dans l'espoir de bénéficier des crédits des Plans Investissements d'Avenir dont l'efficacité et la sincérité budgétaires sont contestées, notamment par la Cour des comptes. Pour développer le programme de recherche pour lequel ils ont été recrutés, les jeunes chercheurs ne peuvent plus compter sur des dotations publiques toujours en baisse dans les laboratoires et doivent s'en remettre aux appels à projets de l'ANR, dont le taux de réussite s'établit aujourd'hui à 8%, du fait de la pénurie budgétaire. Un rapport sénatorial de novembre 2014 (Commission des affaires économiques) conclut qu'« en tout état de cause, le budget de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche se trouve de longue date dans une impasse »

Le 18 janvier 2016, au Conseil scientifique du CNRS, le secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche, M. Thierry MANDON, a indiqué que le budget 2017 devrait « marquer une inflexion positive par rapport au budget précédent » et qu'« au moins un euro sur deux » devrait revenir à la recherche fondamentale. La coordination des responsables d'instances du Comité national (C3N) prend acte avec satisfaction de ces annonces. Elle reste toutefois vigilante quant à leur concrétisation. Il est urgent de cesser de disperser l'argent public et de le rediriger vers la recherche fondamentale, qui a montré son efficacité aussi bien en termes de production de connaissances que de création d'activité. Le C3N se propose de réaliser une étude sur le financement réel de la recherche publique en France.